



CC Cœur d'Astarac en Gascogne (Siren : 243200425)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mirande
Arrondissement	Mirande
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/12/1999
Date d'effet	03/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Patrick FANTON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 avenue Jean d'Antras
Numéro et libellé dans la voie	BP 34
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32300 MIRANDE
Téléphone	05 62 66 52 87
Fax	05 62 66 86 30
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 427
-----------------------------	-------

Densité moyenne	29,03
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Armous-et-Cau (213200090)	101
32	Bars (213200306)	135
32	Bassoues (213200322)	326
32	Castelnau-d'Anglès (213200777)	94
32	Estipouy (213201288)	221
32	Laas (213201676)	307
32	Lamazère (213201874)	137
32	L'Isle-de-Noé (213201593)	555
32	Louslitges (213202179)	84
32	Marseillan (213202385)	104
32	Mascaras (213202401)	65
32	Miélan (213202526)	1 244
32	Mirande (213202567)	3 912
32	Monclar-sur-Losse (213202658)	107
32	Montesquiou (213202856)	594
32	Mouchès (213202930)	76
32	Pouylebon (213203268)	151
32	Saint-Christaud (213203672)	72
32	Saint-Maur (213203938)	142

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Assainissement individuel : schéma directeur et contrôle des installations individuelles.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>Amélioration de la qualité paysagère et du cadre de vie : espaces verts, implantation, aires de repos, itinéraires de promenade et de randonnée.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>PERSONNES AGEES : développement de tous services adaptés en faveur des personnes âgées résidant dans les communes de la communauté (hébergement, portage des repas, sécurité). JEUNESSE : toutes actions visant à créer, soutenir, développer les structures de gestion de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence sur les communes de la CC définies d'intérêt communautaire à savoir :- le multi accueil lous Pitchous-le relais assistantes maternelles les Petits Pouches-le lieu d'accueil Enfants Parents Marella- la ludothèque. LA CC pourra agir en tant que prestataire de services auprès de collectivités, d'un autre établissement public ou syndicat pour la confection et/ou le portage de repas en faveur de la</i>

petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence. VERSEMENT de subventions aux associations gestionnaires de structures concernant la petite enfance, l'enfance, l'adolescence sur les communes de la CC. ORGANISATION d'une opération "étés jeunes" sur son territoire. CREATION et gestion sur son territoire de structures d'accueil de loisirs durant les vacances scolaires et mercredis après midi. CREATION, et gestion du CLAE de Pouylebon.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Transfert, création et aménagement de l'infrastructure des zones d'activité, développement des filières agro-alimentaires et agro-biologiques, études sur la redynamisation des halles et marchés. Accueil, implantation et aide aux entreprises du territoire communautaire. Constitution de réserves foncières. Création d'ateliers relais. Animations économiques : toute action de promotion et de communication concernant les activités économiques de la communauté.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

¿ Aménagement, entretien et gestion des équipements suivants : - gymnase de la Poudrière - gymnase d'Artagnan - domaine aquatique « Ludina » - cuisine centrale et restaurant scolaire de Mirande - cuisine et restaurant scolaire de Bassoues - restaurant scolaire de Miélan - cuisine et restaurant scolaire de Montesquiou - cuisine et restaurant scolaire de Pouylebon - parcours VTT site de Laas - Skate parc site de Mirande ¿ Construction et gestion d'équipements nouveaux à vocation sportive, sociaux éducatifs, d'enseignement et de formation répondant au critère suivant : - ne pas avoir d'équivalence sur le territoire de la Communauté de communes ¿ Aide financière ou technique, en raison de leur caractère structurant et bénéfique à plusieurs communes ou se déroulant sur plusieurs communes et n'ayant pas d'équivalent sur la Communauté de communes, aux associations suivantes : -APCM Cinéma -Course de côte de LAAS -Festival de musique Classique « Cœur d'Astarac »

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

¿ Aménagement, entretien et gestion des équipements suivants : - gymnase de la Poudrière - gymnase d'Artagnan - domaine aquatique « Ludina » - cuisine centrale et restaurant scolaire de Mirande - cuisine et restaurant scolaire de Bassoues - restaurant scolaire de Miélan - cuisine et restaurant scolaire de Montesquiou - cuisine et restaurant scolaire de Pouylebon - parcours VTT site de Laas - Skate parc site de Mirande ¿ Construction et gestion d'équipements nouveaux à vocation sportive, sociaux éducatifs, d'enseignement et de formation répondant au critère suivant : - ne pas avoir d'équivalence sur le territoire de la Communauté de communes ¿ Aide financière ou technique, en raison de leur caractère structurant et bénéfique à plusieurs communes ou se déroulant sur plusieurs communes et n'ayant pas d'équivalent sur la Communauté de communes, aux associations suivantes : -APCM Cinéma -Course de côte de LAAS -Festival de musique Classique « Cœur d'Astarac »

- Activités péri-scolaires

Création et gestion sur son territoire de structures d'accueil de loisirs périscolaires hors garderie

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Schéma directeur de développement et d'aménagement local touchant les domaines économiques, culturels, sportifs, éducatifs, de la protection de l'environnement en vue d'améliorer sur le territoire les besoins actuels et futurs des populations. Schéma directeur de développement des voies de communication, de l'aménagement de la Baïse et de la Losse, des abords des voies communales et départementales en agglomération, développement de l'axe communautaire que constitue la R.N. 21.

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création et aménagement de la voirie d'intérêt communautaire. On entend par voirie d'intérêt communautaire, les voies existantes et futures permettant la desserte des activités économiques et des équipements d'intérêt communautaire. Ces voies seront identifiées par délibérations conformes du conseil communautaire et des conseils municipaux.

Développement touristique

- Tourisme

Logement et habitat

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Politique du logement social d'intérêt communautaire. Actions et opérations en faveur du logement des personnes défavorisées. Aide communautaire aux communes pour l'aménagement de l'habitat et la conservation du patrimoine.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit d'une capacité au moins égale à 8 Mb/s, dans les conditions définies à l'article L 1425-1 du CGCT

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
32	SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA BAISE ET AFFLUENTS (200060531)	SM fermé	24 920
32	SYNDICAT MIXTE DES TROIS VALLEES (253201891)	SM fermé	115 891
32	Syndicat mixte ouvert "Gers Numérique" (200039279)	SM ouvert	166 843
32	Syndicat mixte SCOT de GASCOGNE (200052439)	SM fermé	177 242
32	SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DECHETS DU SECTEUR SUD (253200984)	SM fermé	24 014
32	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Auch (200051480)	SM fermé	67 230

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)